BRIAND

INTELLIGENCE D'AFFAIRES
EN PHILANTHROPIE INC.

Mémoire

pour une
Constitution des Pekuakamiulnuatsh

Remis aux membres et commissaires de la
Commission Tipelimitishun
pour une constitution des Pekuakamiulnuatsh

Se gouverner soi-même
Pekuakamiulnuatsh eish takuhimatishitau

par Gérard BRIAND, idéateur et président
BRIAND Intelligence d'affaires en philanthropie/
BRIAND Innishun Minushtashu Natushuniauateu
Montréal, mars 2023

MARS — UINASHKU-PISHIM — 2023

BRIAND

INTELLIGENCE D'AFFAIRES
EN PHILANTHROPIE INC.

INNISHUN MIŃUSHTASHU
NATUSHUNIAUATEU [EN INNU]

BRIAND intelligence d'affaires en philanthropie et son idéateur Gérard BRIAND sont fiers d'adhérer et de promouvoir, depuis bientôt 30 ans, les codes d'éthique et de déontologie des réseaux suivants :

Membre de l'Association des professionnels en philanthropie
(AFP) – Section du Québec

Mentor et ex membre exécutif de l'Association canadienne des professionnels en dons planifiés (ACPDP/CAGP) – Section du Québec

Formateur agréé depuis 2006 à Emploi-Québec
Commission des partenaires du marché du travail | No de certificat : 0059813

Membre depuis 2022 de Native Americans in Philanthropy (NAP), Washington D.C., États-Unis

BRIAND
INTELLIGENCE D'AFFAIRES EN PHILANTHROPIE INC.
INNISHUN MIŃUSHTASHU NATUSHUNIAUATEU [EN INNU]

TABLE DES MATIÈRES

Page

Biographie de Gérard Briand..... 4-5

Mémoire

Rupture avec la royauté britannique..... 6

Plein contrôle de notre territoire : Thsitassinu 7

A. Notre espace aérien 8

Stanford University et les champs magnétiques à Sainte-Hedwidge . 8
Victoire populaire Coalition contre le champ de tir F-18 8
Exercices méconnus CF-18 et F-18 É.-U., sans compensations 9

B. Le sous-sol minier, sous fluvial et nos ressources naturelles 10

Notre Constitution, vision d'avenir, agir ici et ailleurs à l'international 10

Notre histoire de mobilisation 10
Notre nation, nos nations autochtones avec le Kébec
comme État observateur permanent non-membre de l'ONU 12-13

ANNEXES :

Carte 1. Nitassinan des Premières Nations d'Essapit, de Mashteuiatsh et de Natashkuan

Carte 2. Territoire traditionnel de la Première Nation des Pekuakamiulnuatsh

Carte 3. Nitassinan de la Première Nation d'Essapit

BRIAND
INTELLIGENCE D'AFFAIRES EN PHILANTHROPIE INC.
INNISHUN MIŃUSHTASHU NATUSHUNIAUATEU [EN INNU]

BIOGRAPHIE

ENTREPRENEURIAT ACTUEL

BRIAND Intelligence d'affaires en philanthropie inc./
BRIAND Innishun Minushtashu Natushuniauateu inc. (innu)

2019 à ce jour **Idéateur & président — fondateur**

Service-conseil unique dans la Francophonie mondiale axé sur l'accompagnement de dirigeantEs de fondations et d'organismes nationaux de bienfaisance enregistrés (OBE).

Mon créneau d'excellence est la conception/diffusion de masse et personnalisée, compilée et pré- analysée en temps réel de sondages/sollicitations en ligne (et/ou intégrés à la poste) auprès des plus fidèles donateurs des OBE. Il vise la promotion des méconnus dons majeurs, spéc. le legs en héritage. Le don moyen par testament au Canada varie entre 35 000 $ CA et 50 000 $ CA, toute cause ou tout organisme confondus. Il y a plus de 91 000 organismes enregistrés au pays, dont le tiers œuvrent au Québec.

EMPLOIS RÉCENTS

2017-2019 **Fondation Jules et Paul-Émile Léger** (actuellement Mission Inclusion), Montréal
Directeur du développement philanthropique

2012-2017 **Société Alzheimer de Montréal**
Directeur du développement philanthropique

2007-2012 **Société canadienne du cancer — Division du Québec**
Conseiller senior aux dons majeurs et planifiés

1992-2006 Organisation catholique canadienne pour le **Développement et la Paix**
Coordonnateur/directeur de la collecte de fonds pour le Canada francophone

1979-1992 **Co-fondateur du Centre de solidarité internationale du Saguenay-Lac Saint-Jean (CSI-SLSJ)**
45e anniversaire de fondation en 2023 — Legs personnel prévu au décès entre autres en raison des projets de santé maternelle, infantile et reproductive du CSI au Sénégal, Burkina Faso et Équateur en lien avec le *Centre de santé des femmes* de Mashteuiatsh, Piekuakami.

EXPÉRIENCES D'ENSEIGNEMENT

2010-2023 **Chargé de cours/conférencier invité — Cours « Dons majeurs et dons planifiés »**
Certificat en gestion philanthropique — Faculté de l'éducation permanente (FEP-UdM)

… /

EXPÉRIENCES D'ENSEIGNEMENT (suite)

2005-2006 **Chargé de cours « Collecte de fonds dans les entreprises collectives »**
MBA pour cadres (spéc. en entreprises collectives : ONG, OBNL, coops, etc.)
(Statut de chargé de cours identique à celui offert à M. Gérald Larose, ex-président de la CSN et à l'ex-premier ministre Bernard Landry. Université du Québec à Montréal [UQAM]

FORMATIONS GÉNÉRALES ET CERTIFICATIONS

2003-2006 **MBA pour cadres [spéc. en entreprises collectives ONG, OBNL, coops, etc.]**
Université du Québec à Montréal [UQAM]

1979-80 **Certificat en administration des affaires** — Université du Québec à Chicoutimi [UQAC]

1978-1979 **Certificat en éducation [permis d'enseignement]** — UQAC

1975-1978 **Baccalauréat ès sciences [Géographie]** — Université du Québec à Chicoutimi [UQAC]
- Appui au professeur Jules Dufour, création du Parc marin Le Fjord-Saguenay-Saint-Laurent

IMPLICATIONS VOLONTAIRES

2019-2021 **COMMISSION NATIONALE AUTOCHTONE [CNA] de Québec Solidaire (QS) — Militant**

Rédaction d'une proposition et d'un plan de travail quant aux défis, orientations et les activités des membres de la nouvelle CNA en lien avec les réalités et les projets d'avenir des onze [11] Premières Nations présentes au Québec.

2015-2021 **HELP-AGE INTERNATIONAL/AIDE AUX AINÉS (AAA) — CANADA — Administrateur au CA**

ONG internationale fondée à Londres en 1975, Aide aux ainés — Canada fait partie de ce réseau de plus de 80 organismes qui viennent en aide quotidiennement à des milliers d'ainés principalement dans les pays en mal développement. Au Canada, grâce à un legs, AAA a aidé à la formation d'une fédération de personnes âgées/« kukum » au Nunavut canadien.

1990-1993 **REGROUPEMENT POUR LA PROTECTION DE LA RIVIÈRE ASHUAPMUSHUAN (RPA)**

1983-1993 **COALITION CONTRE L'IMPLANTATION D'UN CHAMP DE TIR AVIONS F-18 AU LAC SAINT-JEAN**
Co fondateur et militant avec succès pour la protection d'un territoire naturel de 100 km^2 au nord-ouest de la Rivière Péribonka ; territoire revendiqué alors par les Innus de Mashteuiatsh.

NOTES [2005] Résident de Montréal [arr. Rosemont] et obtention du statut d'Indien du Canada rattaché à ma communauté innue des Pekuakamiulnuatsh par filiation à ma grand-mère paternelle, Delphine PAUL, abénaquise déplacée à Mashteuiatsh ayant perdu ses droits en mariant Jean Briand, un non-autochtone.

… /

BRIAND
INTELLIGENCE D'AFFAIRES EN PHILANTHROPIE INC.
INNISHUN MIŃUSHTASHU NATUSHUNIAUATEU [EN INNU]

MÉMOIRE

Je tiens d'abord à remercier les Pekuakamiulnuatsh d'avoir imaginé cette *Commission Tipelimitishun*; une occasion exceptionnelle qui nous est offerte afin d'exprimer notre point de vue et pour soulever quelques idées afin de « Se gouverner soi-même ».

L'exercice — il faut se le dire et le répéter — est unique et déterminant dans notre histoire foncièrement millénaire. Il vise à entamer comme jamais ce processus de décolonisation auquel les Pekuakamiulnuatsh (ainsi que tous les Premiers Peuples au pays) sont résolument déterminés à dessiner les contours pour proposer des modes contemporains de gestion et pour une gouvernance efficace et novatrice.

De le faire en plus, selon les valeurs distinctives de notre nation innue composée d'une trop méconnue et riche culture : une appropriation et une connaissance exceptionnelle du territoire, d'un Amour de la nature, de la Terre mère, des enfants ; d'une valorisation et le transfert des connaissances par les ainés et enfin, d'une nation au tempérament historiquement pacifiste.

RUPTURE AVEC LA ROYAUTÉ

« Aux XVIe et XVIIe siècles, le territoire du Québec actuel se dépeuple : les épidémies tuent davantage d'autochtones que n'arrivent de colons. Ceux-ci s'installent sur la terre veuve des agriculteurs iroquoiens n'évoquent-ils pas une naissance par "le passage des Sauvages" (Delâge 1992 : 43) et ne combattent-ils pas à la manière autochtone ? Les Britanniques n'ont-ils pas conduit et gagné la "French and Indian War" ?... Alliances, interaction, imposition d'une souveraineté étrangère, domination, refoulement, exclusion ? Dans ce jeu à trois, quel rapport entre Canadiens français et Autochtones ? La politique à l'égard des Autochtones relevait de la monarchie française, puis britannique, et du Gouvernement fédéral ; en découlera la dépossession territoriale [traités de cession et statut légal de « pupilles », réserves, pensionnats]. La dépossession et la volonté de subordination remontent au régime français, puis britannique et enfin canadien. » [1]

À mon sens et en raison d'une histoire coloniale manifeste, la présente consultation et démarche constitutionnelle (qui impliquera de surcroit un référendum populaire) doit absolument affirmer du même coup une rupture avec la Couronne britannique ; un régime politique archaïque, dépassé, voire même parasitaire[2], disait certains. …/

[1] DELÂGE, Denis, 2020. « Urgence d'une déconstruction nationale au Québec, Recherches amérindiennes au Québec, Volume 50, numéro 3, 2020-2021, pages 169-172

[2] « Visite de William et Kate : Khadir doit s'excuser selon la ministre Normandeau », La Presse canadienne, journal Le Devoir, 31 mai 2011

…/

En effet, il nous faut certes nous entendre et imaginer le *Comment souhaitons-nous nous gouverner soi-même*, mais il nous faut surtout signifier haut et fort et après tant d'années le *Comment nous ne souhaitons plus être gérés ou organisés* ! Je crois sincèrement que l'on puisse le faire à la fois dans un geste de réconciliation que dans un geste de grande ouverture, entre autres dans ce défi contemporain qui concernent toutes les Nations que sont les dérèglements climatiques.

Il est ultra important de le faire et de le souligner au plus tôt et à la face du monde, surtout après 70 ans de règne d'Élizabeth II, où le 6 mai prochain, son fils Charles III, sera intronisé comme Roi alors qu'il a démontré par le passé un intérêt manifeste pour l'environnement et la protection de la Nature rejoignant ainsi notre présence et notre fort attachement à notre territoire, *Tshitassinu*.

> *J'oserais même suggérer fortement d'introduire formellement cette rupture dans notre Déclaration finale d'autodétermination, à titre de peuple distinct et de Nation.*

Je le propose, car en mai, le sujet sera d'une part mondialement d'actualité. Il suscitera de nouveau ce débat éternel que nous avons ici au pays où - sondage après sondage, allochtone ou autochtone, francophone ou anglophone - favorisent à 75 % [3] une rupture avec la Couronne britannique. La royauté coûte plus cher aux Canadiens qu'aux Britanniques[4] soit 67,1 $ millions par année aux contribuables canadien**s** soit **entre 13,4 $ et 15,4 $ millions aux Québécois** [ou 20 % à 23 % de la population canadienne en transferts de péréquation] qui pourra définitivement mieux aider nos 55 communautés en santé, en éducation, aux enfants et familles.

Même plus, une telle Déclaration de rupture devant être incluse dans notre Constitution de souveraineté susciterait, je crois, un engouement additionnel à aller voter lors du référendum. Il faut se le dire, voter en faveur ou non d'une Constitution demeure un sujet aride, complexe, sinon nébuleux. Avec des concepts comme : « gouvernance », « traité », « valeurs », « appartenance », « élections » ou encore, « devoirs et responsabilités » ; ce n'est pas, avouons-le, ce qu'il y a des plus *titillants*, *glamour* et *sexy* comme sujets !

PLEIN CONTRÔLE DE NOTRE TERRITOIRE… ET DE NOTRE ESPACE AÉRIEN ET DE NOTRE SOUS-SOL

En cette ère jamais vue de chasses aux ballons satellites chinois, de surenchère des pays occidentaux pour l'achat d'équipements militaires toujours plus coûteux en chars et en avions furtifs afin de cesser l'invasion de l'Ukraine ; il est plus que requis que notre Constitution définisse certes notre territoire (traditionnellement en surface), mais aussi tout l'espace aérien au-dessus du Tshitassinu et bien sûr, l'ensemble de son sous-sol minier, également gorgé d'eaux souterraines nourricières. …/

[3] « Sondage Léger : le Québec écœuré de la monarchie – Les trois quarts des répondants d'un sondage veulent qu'on supprime la monarchie », Journal de Montréal, 3 février 2021

[4] « La Reine coûte-t-elle plus cher aux Canadiens qu'aux Britanniques » par Mathias Marchal, Montréal, 5juillet 2010

…/

Il est plus qu'urgent de l'inscrire et d'agir en raison des perturbations climatiques accélérées notées sur le territoire (par ex. grands feux de forêt sur la Péribonka, disparition du caribou forestier, etc.) … /

A. L'ESPACE AÉRIEN

Plusieurs activités scientifiques et militaires méconnues et insoupçonnées ont pris forme directement ces 40 dernières années sur le territoire revendiqué du Tshitassinu.

LES RECHERCHES DE STANFORD UNIVERSITY CHAMPS MAGNÉTIQUES — PIEKUAKAMI/URSS

D'abord dans les années » 70 jusqu'en 1980, **l'Université de Stanford en Californie**, maintenant au cœur de la Silicon Valley a opéré une roulotte et centre de recherche dans un rang isolé « interdit d'accès » de Saint-Hedwidge, près de Roberval. Le but des chercheurs étatsuniens était essentiellement d'en apprendre davantage sur **les champs magnétiques terrestres**, dont certains connus et émanant du Piekuakami correspondait à d'autres pointant vers l'URSS, et ce, en pleine guerre froide et d'avant la *chute du Mur de Berlin*.

Cette activité de recherche « spatiale » a même inspiré le journaliste d'enquête, Normand Lester dans son roman intitulé « Verglas »[5]. Ce thriller haletant, alliant science, complot, réalité et fiction raconte l'histoire d'un Amérindien retrouvé mort d'une surdose d'héroïne dans un appartement miteux de Montréal suite à la tempête de verglas de 1998. Le jeune sergent détective Pierre Dumont comprend vite que ce décès est beaucoup plus mystérieux que les apparences le laissent croire. Son enquête le mènera de Sainte-Hedwige-de-Roberval jusqu'à Moscou, puis en Antarctique et à Washington.

LA VICTOIRE POPULAIRE CONTRE 2 MINISTRES DE L'ENVIRONNEMENT — CHAMP DE TIR F-18

Dans le même sens, un mémoire déposé par Claude Bond [6] du *Cercle de mycologie d'Alma* lors de la Commission Bédard (du nom de Me Marc André Bédard, ex-député de Chicoutimi, ex vice-premier ministre péquiste et ex-ministre de la Justice), président des audiences publiques sur **l'implantation d'un polygone de tir à L'Ascension** (rivière Péribonka) **pour les avions F-18** de Bagotville précise les activités de recherches faites à cette roulotte durant près d'une dizaine d'années.
Par ailleurs et toujours concernant cette Coalition d'une centaine d'organismes communautaires et de protection de l'environnement s'étant opposé, avec succès, pendant

… /

[5] LESTER, Normand, DE VAILLY, Corinne. « Verglas », Éditions Coup d'œil, Montréal, édition numérique avril 2020,

[6] BOND, Claude, 5 mai 1988. « Mémoire présenté par Claude Bond », Commission de consultation sur le champ de tir de l'Ascension; F42, D8 Portail de recherche dans les archives de la Société d'histoire du Lac Saint-Jean, séance du 5 mai 1988, 10 pages

près de 10 ans (1983-1993) à l'expropriation par la Défense royale canadienne d'un territoire de 100 km carrés pour des exercices de tir des pilotes de chasse CF-18 basés à Bagotville ; cette lutte sociale unique au Canada a fait ressortir des activités militaires Canada-USA totalement inédites au Lac-Saint-Jean.[7]

Ainsi et grâce à de nombreuses demandes des leaders de la Coalition à la *Loi canadienne d'accès à l'information*, les renseignements obtenus ont permis de découvrir un nombre incalculable de plaintes des citoyens suite au passage effrénés et subits de réactés comme ce fut le cas dans le secteur de Girardville au-dessus de la rivière Mistassini. Comme seul exemple, un agriculteur, M. Laliberté avait même tiré sur des avions-chasseurs après avoir perdu quelques porcs de chocs cardiaques et quelques canards et poulets ayant ingurgité ce qu'on a appelé des… « **confettis militaires** ».

EXERCICES AÉRIENS F-18/F-35 NORAD AU — DESSUS DU THSITASSINI SANS COMPENSATIONS

Il s'agissait là bien souvent de mottes de mini leurres métalliques enrobés de verre, achetés par l'Armée canadienne en quantités industrielles en Floride et servant de leurres éjectés par les avions CF-18 du Canada et F-18 des É.-U. lors d'inconnues pratiques aériennes. Nous avons alors découvert qu'il existait déjà un immense polygone aérien comme celui existant à la base aérienne de Cold Lake en Alberta suite aux ententes historiques du **North American Air Defense Agreement (accord nord-américain de défense aérienne). NORAD** est ce pacte conclu, en 1957, au plus fort de la guerre froide qui place toujours sous commandement conjoint, les forces aériennes du Canada et des États-Unis.

Avec l'achat annoncé et le renouvellement prochain d'un contrat milliardaire d'une nouvelle flotte d'avions F-35 par le Gouvernement du Canada, la Base militaire de Bagotville risque d'hériter de ces nouveaux avions, et ce, sans que cette entente de NORAD change pour autant. L'entente NORAD perpétuera à mon avis ces exercices militaires aériens qui, année après année, de décennie en décennie, ont entrainé des tonnes de déchets aériens pour lesquelles le Conseil des élus de Mashteuiatsh devrait ajouter à ses demandes de compensations comme pour la déforestation sauvage du territoire, le rehaussement du niveau du Piekuakami, la disparition du caribou forestier et plus !

…/

[7] « Fonds d'archives de la Coalition contre le champ de tir des avions CF-18 », F61, S2, D4, Portail de recherches dans les archives de la Société d'histoire du Lac Saint-Jean (1983-1993), Alma, Québec

…/

B. LE SOUS-SOL MINIER, SOUS FLUVIAL ET LES RESSOURCES NATURELLES DU TSHITASSINI

En plus de la protection de son territoire (en surface), la Constitution des Pekuakamiulnuatsh doit préciser sa pleine souveraineté sur son sous-sol minier, mais aussi son méga réseau d'eaux souterraines, son espace sous-fluvial (embouchure du Saguenay) digne du Patrimoine mondial de l'UNESCO.
Le territoire repose aussi sur une variété de ressources naturelles comme le lithium et le graphite plus que convoité (et son extraction toujours à surveiller) par la nécessaire transition énergétique et le déploiement accéléré de l'électrification tous azimuts du parc automobile et des transports collectifs.

Il est important de le faire puisque le Canada est déjà reconnu comme paradis fiscal mondial minier auquel il faut déjà envisager des modes de taxation durables et équitables.[8] Tout cela afin d'éviter et de répéter les dommages environnementaux et sociaux occasionnés par divers sites miniers abandonnés et contaminés à ce jour, tant au Moyen-Nord du Québec qu'au Labrador.[9]

Il est important d'ajouter la protection de l'espace sous-fluvial en raison certes de projets récents comme GNL Saguenay qui auraient pu entrainer le passage régulier de plus de 200 méthaniers sur la rivière Saguenay, incluant des dommages irréversibles aux refuges de baleines de Tadoussac en plein cœur du parc marin Saguenay-Le Fjord-Saint-Laurent.

Je tiens d'ailleurs à saluer la position[10] lucide et courageuse des leaders des Conseils de la Première Nation des Innus d'Essipit, des Pekuakamiulnuatsh Takuhikan et de Pessamit qui ont exprimé un avis fortement défavorable face au projet de construction d'un complexe de liquéfaction de gaz naturel à Saguenay par GNL Québec.

…/

[8] « Si le Canada voulait vraiment lutter contre les paradis fiscaux… », par Vincent Brousseau-Pouliot, journal La Presse, Montréal, 5 octobre 2021.

[9] "Des innus engagés pour protéger leurs sites naturels sacrés », par Delphine Jong, Espaces autochtones, SRC Radio-Canada, 21 mai 2021.

[10] « Mashteuiatsh, Essipit et Pessamit s'opposent officiellement à GNL Québec », par Pascal Girard, ICI-Radio-Canada Saguenay-Lac Saint-Jean, 12 mai 2021.

Félicitations à elles et eux ! Ce projet portait préjudice aux futures générations et était nettement incohérent avec une saine vision d'avenir ainsi qu'avec les défis globaux et sociétaux des prochaines décennies.

En ajoutant de plus que la *Déclaration des Nations unies sur les droits des peuples autochtones* (DNUDPA) comprend un article qui prévoit la nécessité d'obtenir, des Premières Nations, un consentement préalable, donné librement et en connaissance de cause.

NOTRE CONSTITUTION QUI EXIGE UNE VISION ET D'AGIR ICI ET AILLEURS, À INTERNATIONAL

Par ailleurs, et concernant cette Déclaration, je suis heureux de voir explicitement les articles 39 et l'article 34 proposé dans notre document synthèse de Constitution (chapitre - Gouvernance de la nation) qui mentionne : « *Pekuakamiu Thsishe Utshimau (c.à.d. le gouvernement qui assurera tous les pouvoirs exécutifs, législatifs et judiciaires); article 34 qui mentionne « … la gestion des affaires et des intérêts, incluant notamment et non limitativement : la santé, l'éducation, la protection des jeunes et des familles, la pratique d'Ilnu-aitun, la protection du Thsitassinu, la langue, l'environnement, l'appartenance, la gouvernance, la justice et la protection du patrimoine collectif*.

Je salue cette aspiration. Elle laisse place à des défis et à tout un défi national et… international.

NOTRE HISTOIRE DE MOBILISATION

À mon avis, *Les Pekuakamiulnuatsh qui visent à se gouverner* atteindront plus efficacement cette visée et cette vision en s'inspirant de diverses actions de mobilisation passés surtout sur la scène internationale [11] :

- Je mentionnerai certes « Idle No More » mais aussi, celle de nos frères et sœurs Cris et Inuits qui - à vils prix de stratégies de communication - et bien avant le concept des *Camionneurs pour la Liberté* - sont allés manifester déjà sur le pont de l'Alma à Paris ou encore, sur la Hudson River à New York. Leur objectif était de porter à l'attention internationale , ce projet de noyer plusieurs rivières que fut La Baie James. Ces interpellations ont d'abord augmenté leur pouvoir de négociation d'une entente historique soit en 1975, bientôt 50 ans, la Convention de la Baie James et du Nord québécois (CBJNQ); une convention qui a permis certaines avancées de développement socio-économiques.

…/

[11] « Organisation politique des Autochtones et activisme au Canada – Premières campagnes pour la reconnaissance internationale », L'Encyclopédie canadienne, Ottawa

…/

NOTRE NATION, NOS NATIONS AUTOCHTONES AVEC LE KÉBEC À L'ONU

Maintenant en plus, en 2023, les organisations et les nations autochtones ont remporté plusieurs victoires et obtenu diverses reconnaissances au plan mondial, dont la création, dans les dernières décennies entre autres par *l'ONU* de son *Département des affaires sociales et économiques des peuples vulnérables, indigènes et autochtones*, un long chemin depuis 1965 contre le racisme et les discriminations.

Ainsi comme autochtones et non autochtones, vivant en communautés ou hors communautés, qui sommes condamnés et appelés à vivre côte à côte autant sur ce territoire revendiqué du Tshitassinu que celui intégré au Québec avec ses frontières déjà délimitées par des spécialistes du droit international face aux menaces passées de partition [12] :

> ***je propose qu'ultérieurement la Gouvernance de notre Nation s'unisse aux 10 autres nations au Québec ET avec celui du Gouvernement du Québec pour adhérer comme organisation et État observateur non membre permanent de l'ONU, et ce, aux côtés du Vatican et de la Palestine; un statut ayant permis à certains pays et nations comme l'Autriche, la Finlande, la Suisse, l'Italie et le Japon de devenir par la suite État officiel membre permanent de l'ONU.***

Une telle idée m'anime depuis une dizaine d'années déjà.[13] [14] Elle irait d'une part dans le sens de propositions véhiculées déjà par le militant cri, juriste en droit international et ex-député fédéral Roméo Saganash dans son livre « Faire l'indépendance du Québec avec les autochtones ». [15]

---

[12] PELLET, André. 2022. « De l'étude de cinq juristes au renvoi par la Cour Suprême (quelques considérations sur l'indépendance du Québec) vue par la lorgnette du droit international »,professeur émérite de l'Université Paris Nanterre ; ancien Président de la Commission du Droit international des Nations Unies ; président de l'Institut de Droit international ; président d'honneur de la Société française pour le Droit international , Érudit, Revue québécoise de droit international, 1er avril 2022, et

BINETTE, André, 2017. « Les droits des peuples autochtones et l'indépendance du Québec, Montréal, Éditions du renouveau québécois, carnet no. 17, 30 pages.

BERNIER, Chantal, 1984. « La négociation de l'autonomie politique des autochtones du Québec et le droit international », Revue québécoise de droit international, pages 359-372.

[13] « Comment élargir le débat avec Ottawa – Le Québec peut demander le statut d'observateur à l'ONU », par Gérard Briand, Montréal, Vigile Québec.ca, 3 mai 2013.

[14] « Évasion fiscale et gouvernance et si le Québec s'associait au paradis des îles Turks et Caîcos » par Gérard Briand, Vigile Québec.com, Montréal, 6 avril 2013.

[15] SAGANASH, Roméo, 2017, « Faire l'indépendance du Québec avec les autochtones », Lux éditeurs, Montréal.

Un tel statut d'État membre observateur permanent à l'ONU permet surtout l'accès, un pouvoir de vote et de décision auprès d'une vingtaine d'agences subsidiaires et d'institutions spécialisées dans le « système des Nations Unies »[16] comme :

- L'*Organisation internationale du Travail* (OIT) à Genève
- *L'Organisation mondiale de la santé* (OMS) aussi en Suisse
- *L'Organisation des Nations Unies pour l'Éducation et la Science* (UNESCO) à Paris
    - Qui nous permettrait d'inscrire la *bannique* ou les *techniques millénaires de transformation de la fourrure animale* (castor, orignal, caribou) au Registre du Patrimoine immatériel culturel mondial aux côtés de la pizza napolitaine, de la baguette de pain française et les pratiques sociales associées au thé en Chine;
- L'Organisation des Nations Unies pour l'Agriculture et l'Alimentation (FAO) à Rome
- Le *Programme des Nations Unies pour le développement* (PNUD) à New York
- ONU Femmes, aussi à New York
- Ou encore, la *Cour pénale internationale de Justice* (CPI) à La Haye
    - Qui aura un jour à juger le président de Russie, Vladimir Poutine pour crimes de guerre contre l'humanité pour les actes posés en Ukraine depuis l'invasion de la Crimée en 2014.

Ce type d'idées et de démarche de gouvernance novatrice, jeune et progressiste pour notre nation pacifiste innue ouverte sur le monde a essentiellement pour but d'agir également comme *élément phare* ou *élément moteur et fédérateur* pour nous réunir

Pour nous réunir à la fois :

- ✓ Comme membres traditionalistes ancestraux à Mashteuiatsh,
- ✓ Avec celles et ceux qui vivent dans notre communauté du Piekuakami enclavé géographiquement;
- ✓ Avec les 70 % d'Innus fièrement rattachés comme moi en milieu urbain ou métropolitain
- ✓ Et surtout, avec ces centaines de jeunes et nouveaux statués qui, chaque semaine, souhaitent s'intégrer et se sentir foncièrement Innu, à la condition qu'on leur offre de l'être.

Il y a une certaine urgence d'agir, spécialement dans un monde plus que perturbé, mais qui possédons maintenant des outils et des technologies numériques qui nous ont permis des avancées inouïes (en matière de santé) incluant une espérance de vie à la naissance qui fait que nos sociétés – jeunes comme les Innus !- a des centenaires comme jamais auparavant.

Des défis d'actualité comme l'aide médicale à mourir dans la dignité ou des enjeux identitaires, ou encore de mouvements migratoires internes et externes, ici et ailleurs qui exigent une réflexion et des solutions permanentes nécessaires, gagnantes pour tous et toutes.

par Gérard BRIAND, 2 mars 2023

[16] ROULET, Florencia, « Un guide pratique sur le système de l'ONU – Les droits de l'homme et peuples autochtones », avec le Groupe de travail international sur les affaires autochtones/ International Working Group for Indigenous Affairs (IWGIA), Été 1999, Copenhague, Danemark.

ANNEXES

CARTE 1

Nitassinan des Premières Nations de Pessamit, d'Essipit, de Mashteuiatsh et de Nutashkuan

CARTE 2

Nitassinan — Territoire traditionnel de la Première Nation des Pekuakamiulnuatsh

CARTE 3

Nitassinan de la Première Nation d'Essipit

Carte 1

Nitassinan des Premières Nations de Pessamit, d'Essipit, de Mashteuiatsh et de Nutashkuan

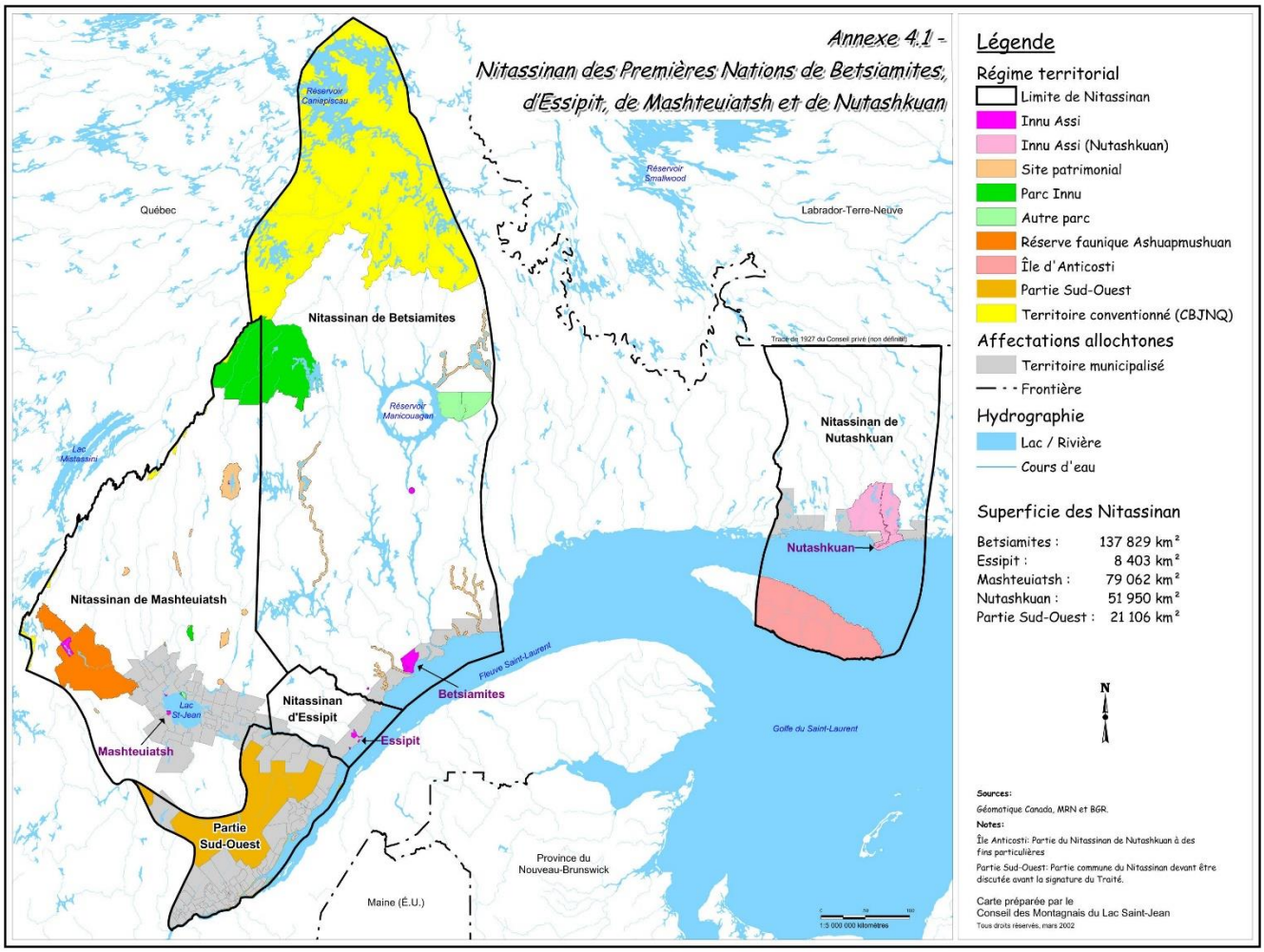

Carte 2

Nitassinan — Territoire traditionnel de la Première Nation des Pekuakamiulnuatsh

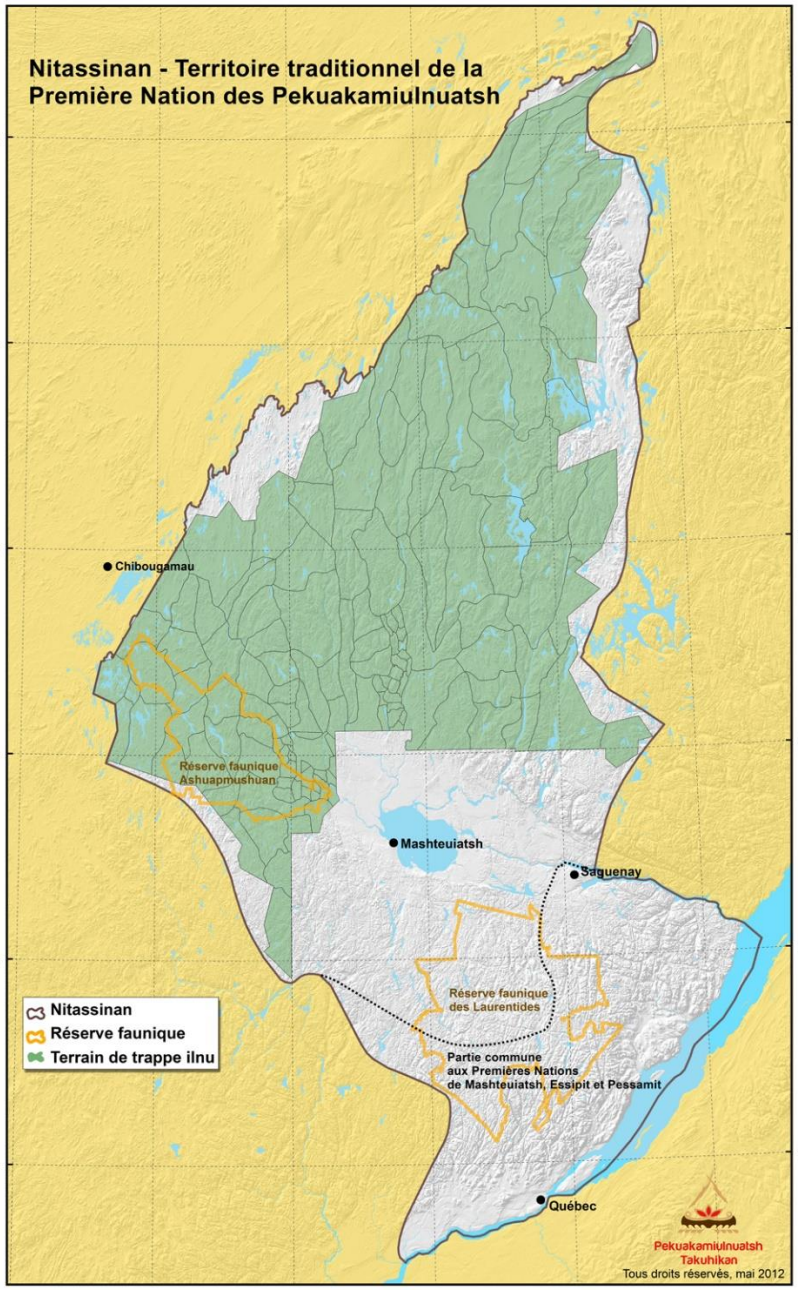

Source : Site internet du Conseil des Élus de Mashteuiatsh,
section « Membre de la communauté », carte de Nitassinan, mars 202

Carte 3
Nitassinan de la Première Nation d'Essipit

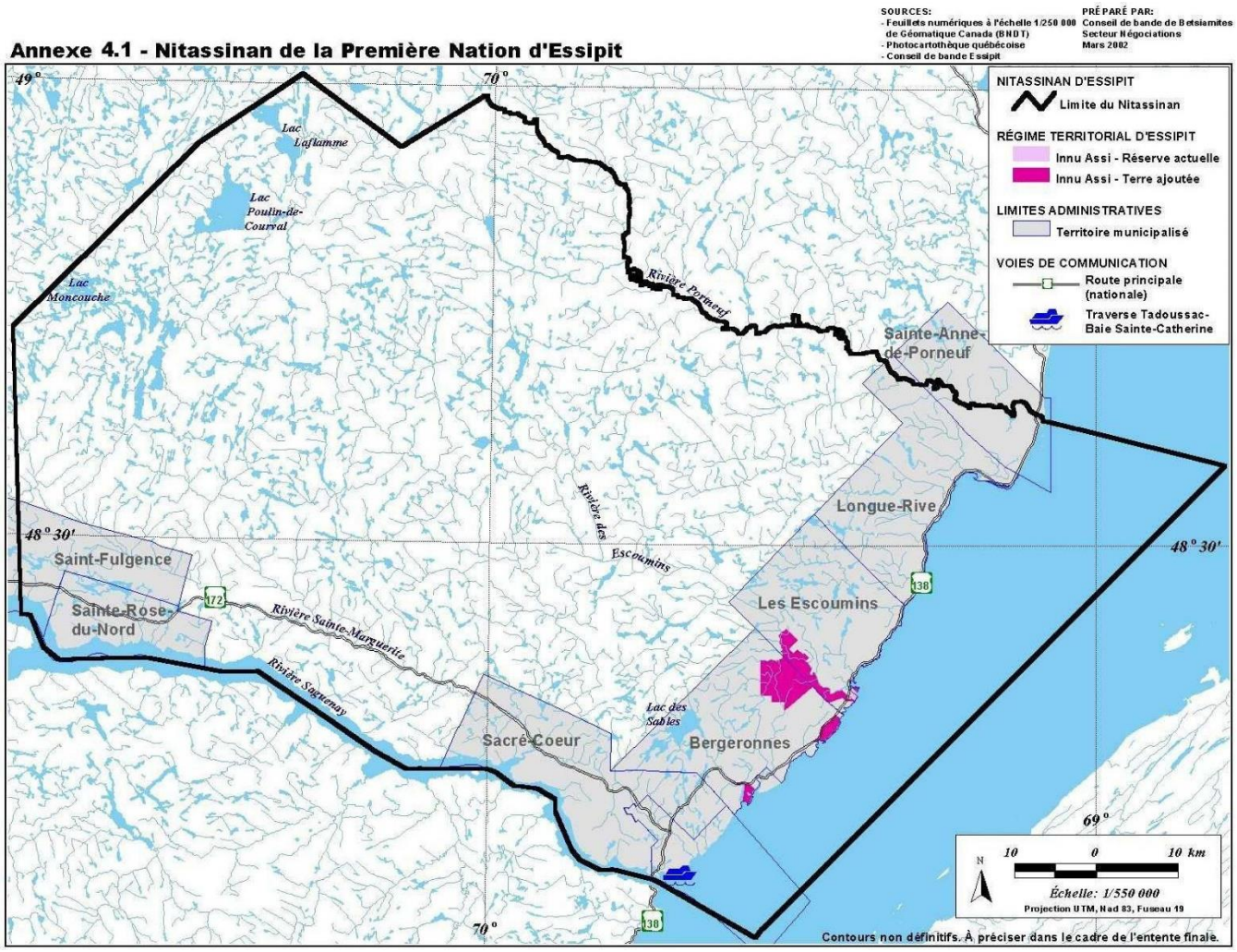

Source : « Entente de Principe d'ordre général entre les Premières Nations de Mamuitun et de Nutashkuan et le Gouvernement du Québec et le Gouvernement du Canada », Site Internet du gouvernement du Canada, 2004, 105 pages (PDF)

BRIAND
INNISHUN MIŃUSHTASHU
NATUSHUNIAUATEU
(EN INNU-MONTAGNAIS)

BRIAND
BUSINESS INTELLIGENCE
FOR PHILANTHROPY INC.